
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

21 OCTOBRE > 06 NOVEMBRE 2023

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)



mercredi 25 octobre
2023

De tous âges, ils se pressent aux rencontres pour l'emploi

(429 mots)

Jeunes et plus âgés, avec ou sans expérience se pressaient devant les offres affichées au mur du centre Jean-L'Hôte où se t...

Page 5



dimanche 29 octobre
2023

Thierry Jacquot, le Monsieur Sport Santé de l'Aqua'MM

(322 mots)

Thierry Jacquot a 30 ans d'expérience en tant qu'éducateur sportif, 20 ans d'expérience en établissements aquatiques et occ...

Page 6



lundi 30 octobre 2023

Un nouveau visage à la médiathèque La Filoche (328 mots)

La médiathèque La Filoche accueille Juliette Marchal en tant que chargée de développement culturel, de production et de pro...

Page 7



mardi 31 octobre 2023

Une réflexion pour trouver un nouveau modèle de transports

(344 mots)

La Communauté de Communes Moselle et Madon (CCMM) a réévalué son contrat de transport scolaire. Initialement prévu à 320 00...

Page 8



mercredi 1^{er} novembre
2023

Revitalisation des centres-villes : des actions ont été définies

(283 mots)

Jeudi dernier s'est tenue au centre culturel Jean L'Hôte la dernière réunion du Comité de pilotage. Après 10 mois de réflex...

Page 9

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)



dimanche 22 octobre
2023

La chapelle, la poste, le parking... Les décisions du conseil municipal (463 mots)

Le conseil municipal s'est réuni le 18 octobre et a adopté toutes les propositions à l'ordre du jour. Les s...

Page 11



mardi 24 octobre 2023

Le conseil contre la fermeture de l'agence SNCF à Vandoeuvre

(131 mots)

Page 12

Lors du conseil municipal, les élus ont validé plusieurs délibérations dont celles-ci. ● Aménagement végét...



vendredi 27 octobre
2023

Catastrophe naturelle : le conseil toujours sans nouvelle

(139 mots)

Page 13

Les membres du conseil municipal se sont réunis ce vendredi pour débattre sur plusieurs points. Voici la La...



lundi 30 octobre 2023

Goupil le camion complète le service de nettoyage de voirie

(318 mots)

Page 14

Après la balayeuse neuve, la mairie vient d'acheter pour 36 000 € un petit camion neuf, étroit et long, attribué au service...



mardi 31 octobre 2023

Révision des tarifs des services périscolaires, cantine et CLSH

(241 mots)

Page 15

Lors du conseil municipal du 18 octobre, cinq délibérations ont été validées. - Coupe de bois 2024 : le con...

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)



mardi 24 octobre 2023

Delphine Michel, nouvelle présidente du Syndicat mixte de la forêt de Haye (205 mots)

Page 17

Delphine Michel, vice-présidente de la Métropole du Grand Nancy, en charge de l'eau et de la forêt, a été élue présidente d...

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

De tous âges, ils se pressent aux rencontres pour l'emploi

Les rencontres pour l'emploi, 3e édition coorganisée par l'espace emploi de Moselle et Madon, le Pôle emploi, la maison de l'emploi et la mission locale, ont accueilli en continu une foule de demandeurs d'emploi et de personnes intéressées par une reconversion.

Jeunes et plus âgés, avec ou sans expérience se pressaient devant les offres affichées au mur du centre Jean-L'Hôte où se tenait la manifestation. « Je remarque que les gens ont besoin de l'affichage des offres d'emploi sur papier, même les jeunes. Le numérique ne suffit peut-être pas. Du coup, je me dis qu'on devrait les réafficher au LEMM (lire encadré) », réfléchit à voix haute Christine Virion, directrice adjointe de la mission locale.

Découvrir des métiers

De nombreux collégiens et lycéens tournent entre les différents stands. « Nous avons préparé notre visite avec nos profs, » explique Grégoire, 14 ans, collégien à Jules-Ferry, situé juste en face du lieu du forum. « On peut découvrir des métiers dans la Défense, les magasins, le sport, l'industrie, un peu tout, savoir si cela nous intéresse. » Mattéo, 14 ans lui aussi, est satisfait : « Moi, ça a répondu à mes attentes. Je suis allé voir

l'armée de terre, cela m'ouvre des perspectives. »

Gilles (prénom d'emprunt) repart un peu déçu. Il n'a pas trouvé de pistes pour sortir de son emploi d'auxiliaire de vie : « C'est un métier difficile, contraignant, pas assez payé. Pas étonnant qu'ils recherchent des candidats. »

Au stand de l'ADMR (aide à domicile en milieu rural), les recruteurs sont conscients de ces inconvénients, mais ils mettent en avant une prime d'assiduité qui vient compléter les salaires. Ils équipent les visiteurs volontaires de bouchons dans les oreilles, lunettes teintées, minerve au cou, poids aux poignets et aux chevilles. « Cela permet de simuler la vieillesse et le handicap pour que les personnes comprennent comment aider. »

Joëlle, 59 ans, a vu quatre employeurs. Son rêve : faire cariste. « Je leur ai donné mon CV, ils me convo-

queront si ça les intéresse. Ils sont très sympas ! Oui, ce forum est très utile, déjà pour les jeunes, mais aussi pour les gens de mon âge. »

Le LEMM (Lien en Moselle Madon) 2 place des Tricoteries à Chaligny, abrite les locaux de l'espace emploi et de la mission locale. Tél. : 09 74 36 04 50 Mail : espace-emploi@cc-mosellemadon.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. ■



Des visiteurs de tous les âges ont pu s'entretenir avec employeurs et organismes de formation aux rencontres de l'emploi, mardi dernier.



Thierry Jacquot, le Monsieur Sport Santé de l'Aqua'MM

Éducateur sportif à l'Aqua'MM, Thierry Jacquot joue un rôle essentiel dans le dispositif Maison Sport Santé, en tant que médiateur entre les médecins et le centre aquatique. Sa mission consiste à faciliter la mise en œuvre des prescriptions médicales en offrant des activités sportives adaptées aux patients.

Thierry Jacquot a 30 ans d'expérience en tant qu'éducateur sportif, 20 ans d'expérience en établissements aquatiques et occupe actuellement une position centrale dans la mise en œuvre du dispositif « Maison Sport Santé » au sein de l'Aqua'MM. Cette initiative qui vise à promouvoir la santé par le sport. C'est la communauté de communes Moselle et Madon qui est porteuse de ce dispositif d'État, concept visant à promouvoir la santé et le bien-être par l'activité physique.

Avec les médecins

L'initiative se développe autour de deux axes : la prescription d'une activité sportive adaptée par les médecins, et la coordination via le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS).

Thierry Jacquot joue un rôle essentiel en tant que médiateur entre les médecins et l'Aqua'MM. Sa mission

consiste à faciliter la mise en œuvre des prescriptions médicales en offrant des activités sportives adaptées aux patients.

Actuellement, des bilans personnalisés sont mis en place pour les utilisateurs leur permettant de suivre leur progression et leur condition physique.

L'objectif de la Maison Sport Santé ne se limite pas à la promotion de l'activité physique. Le dispositif vise également à créer un réseau en collaborant avec des associations locales.

Santé pour tous

À l'Aqua'MM des activités sur mesure ont été créées. Elles sont destinées aux personnes bénéficiant d'une prescription médicale, mais également à celles qui se trouvent éloignées de l'activité sportive. Le programme « Santé pour tous » permet à ces personnes de s'inscrire vo-

lontairement et de prendre part à des activités adaptées, contribuant ainsi à améliorer leur bien-être général. ■



Thierry Jacquot, un rôle essentiel dans la mise en œuvre du dispositif « Maison Sport Santé ».



Un nouveau visage à la médiathèque La Filoche

En la personne de Juliette Marchal, La Filoche accueille une nouvelle chargée de développement culturel, de production et de programmation. Son rôle est notamment de coordonner et organiser la programmation culturelle pour tout ce qui concerne le spectacle vivant, les soirées théâtrales et les concerts.

La médiathèque La Filoche accueille Juliette Marchal en tant que chargée de développement culturel, de production et de programmation. Le rôle essentiel de Juliette au sein de La Filoche est de coordonner et organiser la programmation culturelle pour tout ce qui concerne le spectacle vivant, les soirées théâtrales et les concerts. Elle est également responsable de la gestion de la logistique entourant les événements et les projets culturels organisés par La Filoche.

Expérience de terrain

Juliette Marchal apporte une précieuse expérience acquise auprès du Théâtre de Cristal de Neufchâtel, où elle a pu perfectionner ses compétences en production et en gestion d'événements artistiques. Son parcours l'a également amenée à colla-

borer avec le centre culturel Jean-l'Hôte de Neuves-Maisons, où elle a pu développer sa passion pour la culture et l'art. Ces expériences lui ont permis d'acquérir une connaissance approfondie.

En plus de son expérience sur le terrain, Juliette est également diplômée d'un Master 2 en gestion de projets culturels, qu'elle a obtenu à Dijon. Cette formation a renforcé sa compréhension des enjeux liés à la gestion, à la promotion et à la coordination d'événements culturels, ce qui la prépare parfaitement à son rôle au sein de La Filoche.

La médiathèque se réjouit de la contribution de Juliette Marchal à sa mission de promouvoir la culture et l'art au sein de la communauté locale. Son expertise et son dévouement seront des atouts inestimables

pour l'enrichissement de la vie culturelle de Moselle et Madon. ■



Avec une solide expérience dans le domaine culturel et une formation académique en gestion de projets culturels, Juliette apporte un souffle de créativité et de professionnalisme à l'équipe de La Filoche.





Une réflexion pour trouver un nouveau modèle de transports

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes Moselle et Madon (CCMM) s'est réuni le jeudi 19 octobre à l'Espace Cardin de la commune de Chavigny. Parmi les délibérations examinées, celle concernant les transports a pris une place centrale.

La Communauté de Communes Moselle et Madon (CCMM) a réévalué son contrat de transport scolaire. Initialement prévu à 320 000 € HT pour les trajets scolaires et 120 000 € HT pour le transport en temps scolaire, la nouvelle consultation a fixé le coût à 720 000 € HT par an pour 6 ans. Hervé Tillard a souligné que seul Transdev Grand Est a répondu à l'appel d'offres avec une offre de 560 000 € HT par an. Le conseil a décidé de signer le contrat avec Transdev et d'envisager une gestion en régie accrue pour réduire la dépendance aux prestataires externes, dans un souci d'optimisation économique.

Dans ce cadre, Filipe Pinho, a attiré l'attention concernant l'avenir des transports au sein de cette communauté. Il a souligné l'impératif de repenser le système actuel pour mieux répondre aux besoins et aux contraintes du territoire. Il a rappelé que le système de transport en vigueur a été mis en place il y a près de deux décennies, et depuis, de nombreux changements sont survenus.

Repenser la mobilité

Les besoins de la population, les impératifs environnementaux, les avancées technologiques, et les défis logistiques ont tous évolué de manière significative. Dans ce contexte,

M. Pinho estime qu'il est temps de repenser la mobilité au sein de la communauté de communes.

« La réflexion à venir visera à concevoir un nouveau modèle de transport durable pour les années à venir. Elle prendra en compte les défis spécifiques de la communauté de communes, notamment les zones rurales, les centres urbains, et les besoins de mobilité de tous les citoyens, quel que soit leur âge ou leur situation. » Il a conclu en soulignant que cette démarche de réflexion était une opportunité pour façonner l'avenir des transports en Moselle et Madon pour les générations à venir. ■



Revitalisation des centres-villes : des actions ont été définies

Comment redynamiser les deux centres-villes de Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent ? C'est l'objet de l'étude de revitalisation menée dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PVD).

J eudi dernier s'est tenue au centre culturel Jean L'Hôte la dernière réunion du Comité de pilotage. Après 10 mois de réflexions, d'échanges, entre les élus des communes de Neuves-Maisons, de Pont-Saint-Vincent et de la Communauté de Communes Moselle et Madon, avec les citoyens, les acteurs de la vie locale (associations, médecins, commerçants), les écoliers, collégiens et lycéens des deux communes, un programme d'actions ambitieux répondant à la question a été présenté aux partenaires techniques et financiers du programme PVD : État, Région Grand Est, Département de Meurthe-et-Moselle, Établissement Public Foncier de Grand Est, Banque des Territoires, Agence de l'Eau Rhin Meuse, ...

Et maintenant ? En décembre prochain, en présence de l'ensemble de ces acteurs, une Convention d'Opération de Revitalisation de Territoire sera signée. Elle permettra de mobiliser des outils spécifiques à la revitalisation, de solliciter les partenaires pour un soutien technique et/ou financier.

Un site internet

Mais d'ores et déjà, les collectivités préparent la mise en œuvre des actions identifiées comme prioritaires et réalisables au regard des contraintes techniques et financières.

Un site internet entièrement dédié au dispositif Petites Villes de Demain à Neuves-Maisons et Pont-Saint-

Vincent va être construit, sur lequel on pourra suivre l'avancée de ce programme d'actions. Enfin, un moment de partage et d'échanges sera organisé d'ici la fin de l'année pour présenter aux habitants les ambitions retenues pour les villes de demain de Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent. ■



Dernière réunion du Comité de Pilotage concernant la revitalisation des centres-villes de Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent.



COMMUNES MOSELLE ET MADON

DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

La chapelle, la poste, le parking... Les décisions du conseil municipal

En ce mercredi 18 octobre, le conseil municipal de Chaligny s'est réuni et a délibéré sur quelques sujets chauds de la commune. Toutes les propositions ont été acceptées, dont celle sur l'acquisition de la chapelle, les travaux sur le parking de la Goutte et un nouveau chauffage pour l'école.

Le conseil municipal s'est réuni le 18 octobre et a adopté toutes les propositions à l'ordre du jour.

Les subventions aux associations ont été attribuées (cf. encadré).

L'acquisition de la chapelle par la commune, au prix d'environ 50 000 €, a été discutée. Elle fait la quasi-unanimité des élus. Une délibération sera prise en ce sens au conseil municipal de novembre. La mairie sollicitera une subvention du Fonds de Concours de la Communauté de Communes pour aider au financement de l'acquisition.

La Poste a restitué les anciens locaux de l'agence postale, au sous-sol de la mairie. Un état des lieux de sortie avec un protocole d'accord transactionnel a été réalisé. La question de la nouvelle utilisation de ces locaux reste en suspens.

Un nouveau chauffage pour l'école

La commune projette de changer le système de chauffage de l'école maternelle du Val Fleurion et d'isoler par l'extérieur la partie ancienne du bâtiment. Dans ce cadre, elle a obtenu des Certificats d'Économies

d'Énergie (subventions proposées par les fournisseurs d'énergie pour les travaux d'économie d'énergie) auprès du Syndicat Départemental d'Électricité.

Le conseil prend acte de la démission de François Godet, adjoint aux travaux, qui a déménagé dans le Sud. Le maire, André Bagard, se chargera de cette délégation. Suivant sur la liste de la majorité, Laurent de Sainte-Marville intègre le conseil municipal.

La commune prête à M. Mirouf des parcelles en friches d'une superficie totale de 2 315 m² pour ses chèvres, en échange de l'entretien de ces terrains.

Le service périscolaire recrute un (ou une) jeune volontaire européen via le Corps Européen de Solidarité, pour ouvrir les enfants sur une autre culture. Aucun candidat européen ne s'est présenté à l'heure actuelle.

Enfin, le conseil autorise le maire à signer un marché de travaux pour l'aménagement du futur parking de la ruelle Goutte. Les travaux devraient commencer prochainement.

AACC 250 €, Les mésanges 250 €, La

clé des chants 830 €, l'Association familiale 1 260 €, l'ASP Forêt de Haye 250 €, Chaligny patrimoine 500 €, CAS personnel mairie 500 €, comité des Fêtes 2 000 €, comité Sainte-Barbe 160 €, Harmonie Municipale 3 700 €, Troupe Le Hibou Bleu 300 €, Les Chats de Chali' 1 000 €, Pétaque 300 €, SCC foot 1 000 €, TCC 500 €, Courir en Moselle Madon 900 €, Feeling & Co 200 €, AEIM 110 €, Paralysés de France 70 €, Recherche médicale 300 €, GIHP 110 €, SOS Amitié 70 €, 30 millions d'amis 900 € ■



Le parking ruelle Goutte fait partie des prochaines réalisations de la mairie. Le maire a obtenu l'autorisation de signer le marché.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – CHAVIGNY

Le conseil contre la fermeture de l'agence SNCF à Vandœuvre

Lors du conseil municipal, les élus ont validé plusieurs délibérations dont celles-ci.

● **Aménagement végétalisation de la cour d'écoles.** Le conseil municipal valide l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre établi par le groupement Sens et paysage, Abies

paysage et Consilium, s'élevant à 54 725 € (HT), soit 65 670 € TTC.

Motion « contre la fermeture programmée de l'Agence SNCF des Nations à Vandœuvre ». Le conseil municipal demande à la SNCF de la maintenir dans ses locaux à Vandœuvre, dans son activité comme

dans son fonctionnement actuel : « ... de par sa situation en périphérie de Nancy, au cœur des quartiers populaires, l'agence SNCF des Nations joue un rôle essentiel dans l'accès aux services, dans la satisfaction des usagers, rôle social, mais aussi économique... » ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – SEXEY-AUX-FORGES

Catastrophe naturelle : le conseil toujours sans nouvelle

Les membres du conseil municipal se sont réunis ce vendredi pour débattre sur plusieurs points. Voici la

La convention d'occupation du domaine public fluvial avec VNF (250 € de location pour 5 ans) pour les terrains échangés pour la réalisation de la bêche a été votée à l'unanimité.

La participation financière pour la mise en place du service CNI/passeport par la commune de Neuves-Maisons (436 € par an pour la participation de la commune) a été votée à l'unanimité.

L'effacement des dettes d'un locataire par la Banque de France a été refusé à 10 voix contre.

Une visite du siège de la CCMM est organisée le 18 novembre pour tout public.

Suite à la catastrophe survenue le 12 septembre sur la commune, il n'y a toujours pas de nouvelles de la déclaration de catastrophe naturelle. ■



Goupil le camion complète le service de nettoyage de voirie

La mairie vient d'acheter un petit camion qui fonctionne à l'électricité pour assurer le nettoyage de la voirie. Feuilles mortes, poubelles de la ville, déchets laissés par des gens indécors... ce camion peut transporter près d'une tonne.

Après la balayeuse neuve, la mairie vient d'acheter pour 36 000 € un petit camion neuf, étroit et long, attribué au service de nettoyage de voirie. Il vient remplacer l'ancien camion voué à la casse.

De marque Goupil, société française, il mesure 1,20 m de large pour 3,60 m de long et fonctionne à l'électricité. Pour le recharger, une simple prise standard suffit, comme celle d'une cafetière. Et la charge tient toute la journée.

Petit mais costaud, ce petit Goupil qui se faufile partout peut transporter près d'une tonne.

Les Néodomiens ont déjà commencé à entendre sa sonnette de trolley, et s'habituent à le voir arrêté le long des

trottoirs, sans causer de gêne à la circulation.

« Il y a de plus en plus d'incivilités »

Les agents l'utilisent pour vider dans sa benne basculante les feuilles mortes de l'automne, les poubelles de la ville ou les déchets laissés par les gens indécors. Une occupation à temps complet !

Le maire, dès son élection, avait la volonté de créer un vrai service de nettoyage de voirie. C'est chose faite aujourd'hui. Le service compte trois agents équipés d'un matériel adapté. Élus et responsables municipaux s'en félicitent, « car il y a de plus en plus d'incivilités », constate Julien Algis, directeur des services techniques de la ville.

Quant aux habitants, ils sont nombreux à exprimer leur satisfaction.

La prochaine étape demandera de l'inventivité : c'est la lutte difficile, menée partout en France, contre les déjections canines. ■



Le petit Goupil encadré par ses deux pilotes, Thierry et Loïc, a été présenté officiellement par le maire, l'adjoint aux travaux Jean-François Bellotti et les responsables des services techniques.





Révision des tarifs des services périscolaires, cantine et CLSH

Lors du conseil municipal du 18 octobre, cinq délibérations ont été validées.

- Coupe de bois 2024 : le conseil municipal approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2024 présenté et fixe comme suit leur destination : vente des futaies de la coupe façonnées par l'ONF et bois de chauffage réservés aux particuliers à 10 € la taxe d'affouage ou le prix du stère (unité de gestion 26i et 27i)

- Arrêté d'aménagement transitoire de crise de la forêt communale : après la présentation du projet (mo-

tivations de la proposition, analyse du contexte forestier, programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur cinq ans), le conseil municipal émet un avis favorable

- Bail 72 rue Jean-Jaurès : le conseil municipal accepte de renouveler la location à Jennifer Roussel à compter du 1er septembre 2023 pour une année et fixe le montant du loyer à 303.89 €

- Admissions en non-valeur : le conseil municipal décide l'admission en non-valeur de la créance de 370,74 € et celle de 181,26 € et pré-

cise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville pour l'exercice 2023, sous le chapitre 65

- Révision des tarifs des services enfance au 1er novembre 2023 : la hausse des coûts de livraisons des repas, le fonctionnement des services et la mise en place d'un nouveau système de pointage et facturation justifient cette révision ; le conseil municipal approuve de réviser les tarifs des services périscolaires, cantine et CLSH. ■



ACTUALITÉS DIVERSES

Delphine Michel, nouvelle présidente du Syndicat mixte de la forêt de Haye

Delphine Michel, vice-présidente de la Métropole du Grand Nancy, en charge de l'eau et de la forêt, a été élue présidente du syndicat mixte de la forêt de Haye. Fonction occupée jusque lors par Sylvain Mariette.

Deux dossiers d'envergure l'attendent sur son bureau. Notamment l'élaboration d'une charte forestière de territoire. Ce document contractuel vise à instaurer une stratégie locale de développement forestier pour le massif de Haye, classé en forêt de protection depuis 2018.

D'autre part, le Parc de loisirs, ins-

tallé en forêt domaniale propriété de l'Etat, cherche aujourd'hui un nouveau souffle de développement. Des négociations avec l'Office national des forêts et le ministère de l'Agriculture sont en cours.

« Ces projets s'inscrivent dans les objectifs et les défis qui s'imposent désormais pour un environnement plus durable », explique le communiqué de presse accompagnant l'annonce des nouvelles fonctions de Delphine Michel. « Ils mobilisent activement le département de Meurthe-et-Moselle et les territoires voisins de la Métropole : Bassin de Pompey, Moselle et Madon, Terres Toulaises. » Pour rap-

pel, la forêt de Haye est la troisième forêt de protection de France en taille après Rambouillet et Fontainebleau. ■



Delphine Michel succède à Sylvain Mariette. Photo Cédric Jacquot

